

ne s'agit pas de l'effort exceptionnel, mais de l'effort normal, de l'effort que nous sommes capables de faire, de l'effort que nous sommes capables de maintenir. C'est pourquoi, dans ce domaine, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que l'effort exceptionnel soit la solution. C'est pourquoi, dans ce domaine, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que l'effort exceptionnel soit la solution.

#### CONCLUSION

**S**AUF EFFORT EXCEPTIONNEL, il faut nous attendre soit à la révolution soit à la guerre.

Presque chaque fois que la France s'est trouvée devant un important problème de rééquipement technique, elle a reculé devant

Si vouloir éviter la révolution à tout prix, c'est vouloir en même temps refuser le progrès technique dont elle est la condition, alors vive la révolution, car France sans progrès technique c'est France morte!

D'ailleurs échapper à la révolution serait ce échapper à la

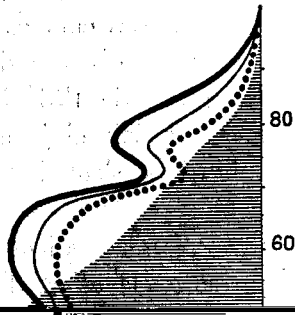
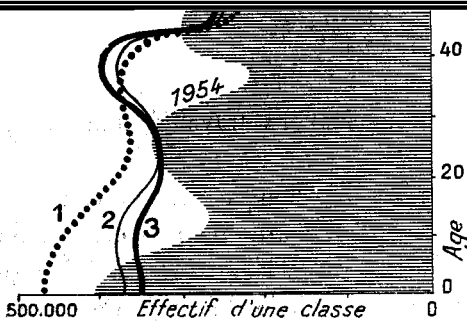


FIGURE 69

LE RAJEUNISSEMENT



FRANÇAIS

En grisé, la pyramide des âges en 1954.

En pointillé (1), ce que serait la pyramide des âges en 1990 si la fécondité française restait ce qu'elle a été dans les années d'après-guerre : nous retrouvons une pyramide des âges d'une forme voisine de ce qu'elle était au début du XIX<sup>e</sup> siècle, caractéristique d'une population totalement rajeunie.

Les courbes 2 et 3 paraissent à l'I.N.E.D. devoir être plus probablement la pyramide des âges de 1990. Reste encore forte propor-

rale, soit la discipline nécessaire pour les ressources que crée l'austérité des économies planifiées?

Eduquer nos jeunes fils de France : de 1945 à 1965, c'est à 1.677.000 jeunes Français nouveaux que Jean Fourastié estime avec raison qu'il faudra offrir des emplois nouveaux hors de l'agriculture, soit les deux tiers en dix ans de ce que nous avons installé en plus d'un demi-siècle de 1901 à 1954.

Si... l... F... M...

## **TROIS PROPOS...**



***...Sur la politique marocaine et tunisienne***

EN DÉCEMBRE 1954, au reçu de nouvelles invitations (et avec d'autant plus de cordialité que venait d'être remporté ce succès : avant que se concluent les négociations, le Néo-Destour acceptait

Un diplomate libanais, ami évident de notre pays, me rappelle l'admiration qu'avait gagnée à la France le projet de traité Viennot et l'amère déception qui a suivi. Une diplomatie que nous donnons avant l'heure nous sera favorable, une diplomatie qu'on nous arrachera à l'heure du destin nous sera contraire pendant de nombreuses années.

Pour ma part, je n'attache du prix qu'à *éducation* et *aide technique*. Ils ont raison, nos amis tunisiens, en disant que nous avons le devoir, non de leur permettre d'exister, mais de les aider à exister. La France, moteur du progrès technique, économique, social, culturel tunisien s'enracinera en sol tunisien à mesure que se déracinera (je crois, inévitablement) la France administrative et militaire.

Evidemment, il est plus facile de faire de bons militaires, de bons petits fonctionnaires, que de bons techniciens. Et moins nombreux que demandés, ceux-ci se font payer très cher, trop cher peut-être. La réussite de la France en Tunisie est subordonnée à la réforme de notre propre éducation en France.

Que notre éducation devienne irrésistiblement plus forte, plus



**P**ARIS — grande surprise : la distance est un filtre puissant. En Amérique, la France paraissait victorieuse. A Paris, dans les milieux politiques surtout, on la jugeait défaite.

A sept époques décisives de l'évolution technique, la France, pour avoir manqué son industrialisation, s'est jetée dans la révolution ou s'est trouvée jetée dans la guerre : 1789, 1830, 1848, 1870, 1914, 1939.

Nous sommes à la veille du plus prodigieux sursaut industriel que le monde ait connu : celui de l'énergie nucléaire. La France franchira-t-elle sans catastrophe ce pas décisif ?

Le champ de bataille est tout trouvé : le monde arabe entre en convulsion ; deux points névralgiques : Israël, l'Algérie. La Russie possède une large frange de mondes musulmans. Elle apaise de son mieux les impatiences de l'Islam pour détourner d'elle, et avec raison, les menaces pendantes. Les Etats-Unis, de leur côté, flattent l'Islam. La France sera-t-elle seule à jouer les gendarmes de l'Occident ?

Une partie notable du peuplement français est bonne guerrière et prête à l'aventure. Dans cette aventure, le monde arabe sans industrie peut pourtant trouver des armes de divers côtés pour prolonger une guerre meurtrière, d'ailleurs sans issue pour lui. Quant à la France, elle aurait été pour la huitième fois en cent cinquante ans blessée grièvement au moment précis où s'ouvre une large course à l'industrialisation. Ses concurrents, champions de la paix, bénéficiaires du conflit, entreprendraient alors l'exploitation et l'éducation pacifique de l'Islam vaincu.

La fermeté avec laquelle M. Christian Fouchet tint bon, pour des raisons de principes, de patriotisme, d'honneur, sur les questions de diplomatie et d'armée aurait dû m'interdire de modifier l'attitude d'expectative que j'avais pu observer jusque-là, n'ayant pas cessé de penser que la grandeur française et son avenir sont liés à son éducation, à son intelligence, à son incontestable primauté

scientifique et technique. Mais l'injustice ne constitue-t-elle pas une blessure, la plus irritante de toutes ?

Parce qu'il me parut injustement attaqué, je crus de mon devoir d'assister aux efforts du gouvernement de Pierre Mendès-France pour obtenir, par travail de jour et de nuit, des conventions qui furent jugées insuffisantes en février 1955 (Pierre Mendès-France est renversé), excellentes en juin 55 et dépassées en mars 56.

Dépassées pour avoir encore trop sacrifié à l'immobilisme, au malthusianisme technique et économique. A l'immobilisme, facteur fondamental de la vie politique française. Il y a soixante-dix ans c'était acquérir des colonies qui étaient jugées contraires à l'intérêt national, car détournant les énergies nationales de la ligne bleue des Vosges.

Dans ces quatre semaines de travail administratif s'est confirmé mon sentiment que coexistent deux Frances, que continuent de coexister deux Frances, l'une dépassant son époque d'un demi-siècle, l'autre en retard sur son époque d'un demi-siècle. Le drame de tout gouvernement est qu'il doit nouer ces deux bouts.

On sait combien ont pesé lourd sur les négociations franco-marocaines les incertitudes de la guerre du Rif. Quelle pression elle a exercée sur nos diplomates. Ajoutée à la grave insécurité algérienne.

Cette même insécurité avait pesé sur le début des négociations franco-tunisiennes jusqu'en novembre 54. Pourquoi la France gardait-elle l'armée et la diplomatie tunisienne en janvier 55 (à la suite d'un dramatique et émouvant Conseil des Ministres à Tunis, gravement attaqué par leur propre Néo-Destour) ? L'histoire ne retiendra qu'une explication d'ensemble : le désarmement préalable des fellagha tunisiens en décembre 1954. Or ce désarmement, au lieu d'être accueilli par les applaudissements unanimes de l'Assemblée, a provoqué la plus extraordinaire bordée de colères de la droite « militaire », même parmi ceux qui avait accepté la paix de Dien Bien Phu.

Il est peu de vertus civiques que j'estime autant (affaire de famille et d'éducation) que la pureté d'esprit de l'armée et du

patriotisme français. Ses réactions ne laissent pourtant pas d'étonner. Notre armée (l'armée? ou seulement les hauts cadres, au moins généraux? ou encore seulement les défenseurs « politiques » de l'armée?) préfère-t-elle le baroud, même sans issue, à la victoire, mais sans baroud? Où est l'honneur? Dien Bien Phu ou le désarmement des fellagha tunisiens? L'héroïsme du premier n'est à l'honneur que des jeunes combattants. Le succès de l'autre est honneur de chefs politiques. En tout cas, c'est un grand mérite politique de M. Christian Fouchet d'avoir tiré effectivement les leçons de Dien Bien Phu en réussissant (au prix de quel effort! au prix de combien d'amitiés précieuses!) à désarmer les interlocuteurs tunisiens *avant* la conclusion des négociations. Ce fut un des efforts les plus pensés, les plus préparés, les plus réussis du gouvernement Pierre Mendès-France.

Le maréchal Juin est d'un avis différent. C'est sans plaisir qu'il nous faut contester ici l'opinion du vainqueur du Garigliano. Il écrit (*Revue de Paris*, août 1955) : « A peine le cessez-le-feu était-il intervenu en Tunisie par le moyen d'un armistice que nous eûmes la sottise de proposer ... qu'une vague de terrorisme se déchaînait soudain en Algérie à la Toussaint dernière. » C'est suggérer que la soumission des fellagha tunisiens est la cause de l'insurrection algérienne. Et c'est de grave conséquence.

Or la soumission des fellagha eut lieu du 1<sup>er</sup> au 9 décembre : un mois après l'insurrection de l'Aurès. Une large critique est nécessaire à la lucidité des Français, mais pour être convaincante, elle doit respecter la chronologie, qui est la suivante. 31 juillet 1954 : déclaration de Carthage, le maréchal Juin y assiste; — 13 septembre : début de la négociation des conventions, bientôt gênées par le problème fellagha; — 1<sup>er</sup> novembre : insurrection algérienne dans l'Aurès; — 12 novembre : les négociations franco-tunisiennes sont interrompues sur le problème fellagha; — 16 novembre : le congrès du Néo-Destour se solidarise avec les fellagha; — 17 novembre : protestation française, le travail de convention ne sera poursuivi que si la guérilla cesse en Tunisie; — 19 novembre : le gouvernement tunisien se rend aux raisons françaises; 1<sup>er</sup>-9 décembre : 2.000 fellagha font leur soumission,

1.500 armes et 100.000 cartouches sont livrées à l'armée française, le général commandant supérieur des troupes en Tunisie se déclare entièrement satisfait; — janvier 1955 : le gouvernement tunisien renonce à toute prétention sur l'armée et la diplomatie; — 4 février 1955 : le gouvernement français est renversé.

Avait-on fait mieux avant?

A-t-on fait mieux depuis?

S. L. P. F.

**V**OICI UNE QUINZAINE D'ANNÉES, revenant de Londres, je fus frappé par la disproportion entre l'ampleur de l'intérêt britannique pour les études systématiques de problèmes politiques et la pauvreté des efforts français dans ce domaine.

L'opposition me parut ensuite plus frappante encore entre la France et les Etats-Unis, puis le Brésil lui-même (qui préférerait certes suivre plutôt les traces françaises qu'américaines). Et combien plus considérable encore paraît évidemment l'effort russe d'après ses publications!

La situation s'améliore en France. Et très efficacement, grâce à l'extension de l'Ecole des Hautes Etudes (notamment dans sa VI<sup>e</sup> section, Sciences économiques et sociales) et, bien entendu, à l'extension des efforts de recherches et de publications de la Fondation nationale des Sciences politiques.<sup>1</sup>

Mais le retard profond, s'il se rattrape vite, reste encore très grand. Puisse notre effort se poursuivre sans brisure en dépit des difficultés et incompréhensions.

Servirons-nous cet effort en publiant la note ci-dessous, déjà ancienne mais non désuète?

1. Quand le puissant Royal Institute de Chatam House à Londres dut se priver des ressources que de grands mécènes aristocrates lui fournissaient et que le nouveau régime fiscal anglais amputait sérieusement, c'est le syndicat des cheminots qui assura la

*ESSAI SUR LE PARLEMENTARISME*

**L**E PARLEMENTARISME est une invention anglaise, lentement

ouvriers puissent contester l'essence même du libéralisme économique. C'est au suffrage universel qu'ont été décidées les nationalisations, comme leurs limites.

Ce parlementarisme a paru aux bourgeois français du XVIII<sup>e</sup> siècle une excellente arme de guerre contre une Monarchie absolue empêtrée dans les lacs inextricables des privilèges (qu'elle appelait « libertés », et d'ailleurs fort inégaux) qu'elle accordait à tous les ordres de la nation à l'exception des paysans.

Le régime parlementaire en France a été le sûr moyen de garantir un certain nombre de privilèges et d'en abolir d'autres (d'ailleurs les plus abusifs) et toujours sans beaucoup se préoccuper d'une paysannerie qui persévérerait sur son erre.

De ce fait, l'Etat a gardé des privilèges étonnants (celui de ne jamais relever d'aucun tribunal ordinaire par exemple) et reste distributeur de privilèges. Il fausse le jeu de la concurrence par tous les procédés mis au point par le progrès technique. L'Etat parlementaire de ce type s'est fait assez d'amis pour que (compte tenu de l'ignorance paysanne toujours entretenue) le don précoce

cent cinquante ans. Elle a encore vingt projets en tête ; les augures n'y parlent que réforme de la constitution.

Il y a lieu d'espérer que les définitions futures du parlementarisme tiendront compte de ce qu'il comporte d'abord et obligatoirement, pour être solide, une éducation de l'opinion publique.



La faiblesse des démocraties, c'est l'ignorance de ses chefs. Le premier devoir des démocraties c'est d'éduquer le peuple.

Que le peuple avant de voter sache pourquoi il vote et ce qu'il vote. Pendant longtemps la misère des deux tiers de notre population a fait dire à nos vieux socialistes que la liberté sans le pain était une chimère et duperies sur les mots d'Égalité et de Fraternité.

Le suffrage universel sans l'éducation universelle ne mérite pas plus de considération.

Or, l'éducation du peuple doit commencer par celle de ses chefs et de ses représentants. Où sont, que sont les écoles de cadres de nos partis?

La France est plus difficile à comprendre et à enseigner que



### *...Sur la fidélité républicaine*

**I**L N'Y A en France qu'une République depuis cent soixante dix ans. Elle a pris naissance le 14 juillet 1789 et dure encore.

Sa constitution *de fait* est complexe. Elle comporte un nombre variable d'Assemblées et d'une seule en 1793, 1848, 1945 à quatre

changent. Dictature au rang des magistratures régulières, pour cas d'exception.

Le génie ne s'y est pas trompé : avant ses excès, Napoléon 1<sup>er</sup> savait bien qu'il n'était qu'empereur de la République. Quand il s'est cru de droit divin, les habiles et les clairvoyants ont compris que sa chute était proche. Qu'en 1940 la dictature se soit contentée de mot « Etat », qui ne veut rien dire puisqu'il est aussi bien républicain que monarchique, c'est qu'elle savait qu'on n'abolit pas la foi républicaine française, aussi fidèle depuis 1789

leurs fins de règnes, ou de vieux maréchaux, de 1876 ou de 1940. Contre ces régimes de droite se coalisent tous les Français du mouvement de gauche et n'ont de cesse qu'il soit établi gouvernement révolutionnaire, gouvernement de comité.

Et ces gouvernements de comité sont effectivement de gauche, même quand ils sont présidés par un homme fidèle aux plus solides traditions. Le gouvernement de 1944 reste de gauche; sous le prestige unique du général de Gaulle, c'est le gouvernement des nationalisations massives, des assurances sociales, de l'armée insurrectionnelle. Radicaux et orléanistes ne s'y sont pas trompés quand.

C'est quand elle porte son nom de République et s'affirme constitutionnellement parlementaire que la République française est le plus éloignée du système anglais. Car alors son balancement de gauche à droite exclut les extrêmes, soit plus du tiers de l'opinion politique française. Son balancement restreint entre la gauche et la droite ne s'écarte pas beaucoup du centre. Ce centre n'est plus un pivot, c'est un pilier nécessaire à tout gouvernement. Ce centre incarne le vote flottant. Mais alors que le vote flottant en Angleterre vote soit à droite soit à gauche, mais jamais pour un parti du centre qui ne pourrait être qu'un parti flottant, le vote flottant français s'incarne en parti ou en partis flottants pra-

pseudo-parlementaire. Evoquons les cas Millerand et Briand, évoquons surtout, plus proche de nous, la marche forcée du radicalisme de la droite de 1945 à la gauche de 1956, d'un élan si vif qu'il a dépassé le centre où siège le pouvoir. Evoquons le mouvement plus mesuré qui conduit du Rassemblement du Peuple français de l'extrême droite en 1951 au centre, où siègent les républicains sociaux en 1956.

Nous écrivions : sauf vote extrémiste... et encore! En 1956 (comme en 1945) le parti communiste s'est élargi au point qu'il approche de plages où, comme son prédécesseur socialiste, on s'intègre dans le système.

La composition de notre tempérament, à la fois méditerranéen et nordique, est une raison à la complication de notre système, complication qui rappelle, selon les cas, celles d'Amérique du Sud, d'Afrique ou d'Asie et, bien entendu, des diverses Europes.

Il y a, en France, quatre ou cinq régimes politiques parce qu'il y a quatre ou cinq types de sociétés dont les outillages datent du Moyen Age à 1970.

Il y a, en France, quatre ou cinq régimes politiques, parce que confluent en France des types de sociétés qui sont ceux des Amé-

ralement les crises de renouvellement des techniques provoquent

ne veut pas dire constitution nouvelle ajoutée au déjà gros registre de nos constitutions. Rien ne sera durable qui ne respecte pas la totalité des aspirations françaises : et donc, effort énorme, violent, effort victorieux de ceux qui ne peuvent plus que vaincre ou mourir pour recomposer en unité totale, informée et agissante, la République une et indivisible, carrefour de toutes les expériences du